

AUTORISATION PARENTALE

Pour licencié pratiquant mineur

Pour les enfants mineurs, inscrits aux activités de l'Ecole de Moto Trial, les autorisations parentales d'évacuation et de soins, doivent être obligatoirement remplies.

Je soussigné(e) (nom et prénom) : agissant en ma qualité(e)

de responsable légal de l'enfant (nom et prénom) :

AUTORISATION DE PRATIQUE

J'autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le Trial Club Fabregues.

AUTORISATION DIFFUSION DE DONNEES PERSONNELLES

J'autorise le Trial Club Fabregues à transmettre mes coordonnées aux fédérations, sponsors et médias.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe dirigeante et pédagogique du Trial Club Fabregues à prendre, sur avis médical, toutes les dispositions nécessitées par l'état de santé de mon enfant en cas d'accident.

AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise mon enfant à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par le Trial Club Fabregues (covoiturage, véhicules du Club ou affrétés par le Club).

Dans le cas contraire : ☐ je souhaite accompagner moi-même mon enfant lors d'éventuels déplacements

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise le Trial Club Fabregues à prendre des photos de mon enfant pendant les activités au sein du Club.
J'autorise le Trial Club Fabregues à afficher ces photos dans ses locaux ou tout lieux que le Club utilise.
J'autorise le Trial Club Fabregues à publier ces photos dans tout supports de communication internes et/ou externes au Club (journaux, sites internet, Réseaux Sociaux, etc.). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune forme de rémunération ni avantage.

AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE

☐ J'autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après sa séance d'entraînement.

Dans le cas contraire, je dois venir chercher mon enfant à l'entrée du Terrain de Trial du Club (Chemin de la Fabrique) aux horaires de fin de séance des entraînements ou en tout autre lieu indiqué par les dirigeants ou l'équipe pédagogique.

NB: en dehors des horaires d'entraînements le pilote mineur est sous la seule responsabilité de ses parents ou responsables légaux.

Fait à le / /

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »